



Essonne

## 44 chardonnerets braconnés retrouvés sur un balcon

➔ P. III

## Votre fait du jour Ces casses auto illégales qui créent des ravages dans l'environnement

➔ P. VI et VII

# 78

Matin 11°  
Midi 13°  
Soir 9°

Lundi 30 octobre 2023 · Yvelines

# Le Grand Parisien

**CHEVREUSE** | Une pétition contre le projet porté par la municipalité met en avant la menace pour la biodiversité et le coût « disproportionné » de l'opération. Elle a déjà été signée par 9 000 personnes.

# Levée de boucliers contre l'aménagement de la mare

Elisabeth Gardet

**C'EST UNE POCHE** de verdure et de silence en plein centre-ville. La chasse gardée des hérons et des oies, des canards et des batraciens. Un projet d'aménagement paysager présenté dans le bulletin municipal de septembre provoque une levée de boucliers à Chevreuse.

Dans ce village d'à peine 6 000 habitants, la municipalité vient d'engager des travaux autour de la « mare aux canards », une zone naturelle de 3 000 m<sup>2</sup>. Ce projet comprend notamment la création d'un ponton de 300 m<sup>2</sup> avec un « nid d'observation pédagogique en parois tressées », la construction d'une passerelle en bois sur pilotis de 60 m de long et la mise en place d'îlots flottants.

Selon les opposants, l'écosystème de cette zone s'en trouve menacé. Une pétition mise en ligne il y a une dizaine de jours sur la plate-forme mesopinions.com recueillait ce dimanche près de 9 000 signatures. Les travaux de curage de la mare nécessaires à l'implantation des pilotis qui soutiendront de la passerelle ont débuté ces jours-ci.

À la préfecture, au conseil départemental, à des élus locaux... Plusieurs associations et collectifs de riverains viennent d'adresser des courriers tous azimuts pour dénoncer « un projet démesuré » et la « catastrophe écologique » qu'ils entendent.

« Cette mare va devenir une autoroute », enrage Philippe Heurtevent, président de l'association Sauvons les Yvelines et vice-président de l'association France nature environne-



Chevreuse, jeudi. La « mare aux canards » est une zone naturelle de 3 000 m<sup>2</sup>. L'idée est d'y construire un ponton de 300 m<sup>2</sup>, une passerelle sur pilotis et des îlots flottants.

d'autres chantiers de même nature menés dans notre secteur », écrit dans un courrier Mathilde Roussat, membre de l'association Chevreuse environnement et patrimoine.

« Le montant mis en avant par les opposants est un mensonge », commente la maire, qui avance la somme de 722 000 €, avec un coût final pour la commune « réduit de moitié après subventions ».

### La question de la gestion des crues

Outre l'émoi local qu'il suscite, ce projet cristallise, selon ses opposants, « les préoccupations collectives des Français autour de la biodiversité et de l'eau ». À Chevreuse, il retourne le couteau dans une plaie à peine refermée : l'affaire de la maison des associations avec ce parking imperméabilisé construit en 2019, à proximité de la mare.

« Le secteur a déjà été largement dégradé à l'époque, avec la suppression de la quasi-totalité des espaces verts. Alors que le centre-ville a été inondé en 2016 et en 2018, il aurait été prudent d'envisager une réflexion globale sur l'hydrographie locale et la gestion des crues », estime Chevreuse environnement et patrimoine. « Quitte à faire des travaux coûteux et perturbateurs pour les écosystèmes, pourquoi ne pas avoir saisi l'occasion de créer un bassin d'expansion de crue ? » interroge Mathilde Roussat.

ment. Porte-voix de la contestation, il fonde son raisonnement sur cette fatalité : « Lorsqu'on l'urbanise, la nature s'en va. » « On parle de poste d'observation, avec une passerelle qui va amener du public au cœur de cet écran et faire fuir la faune ! Le résultat sera formidable : on n'aura plus rien à observer », s'agace-t-il.

### Des signatures « bidon », selon la maire

Le permis d'aménager a été délivré par la mairie le 25 juillet. « La population et les associations n'ont pas été consultées, fulmine Philippe Heurtevent. Nous sommes en pleine politique du fait accompli et du passage en force. Une fois que les bulldozers sont venus, il est trop tard... La

méthode nous place devant l'irréversible. »

« Je suis ravie de constater que les enjeux de Chevreuse suscitent un écho mondial, avec une pétition signée depuis l'autre bout de la planète », ironise Anne Hery Le Pallec, la maire (DVD) de Chevreuse, pour qui lesdites signatures sont « complètement bidon ». Selon l'élue, le front de contestation est « mené par cinq ou six personnes, issues de la liste d'opposition aux municipales de 2021 ».

« Ils attaquent délibérément sur délibération. Cette mobilisation est la suite des relents gastriques des élections », tacle-t-elle. « Sur le terrain, assure-t-elle, les réactions à ce projet sont au contraire plutôt positives. C'est le fruit d'un tra-

vail de deux ans avec le parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse et deux associations qui l'ont largement amendé. »

En marge du volet environnemental, les opposants pointent des inquiétudes liées aux marchés publics et à la procédure d'appel d'offres, publiée en plein été, le 5 juillet, avec une date de clôture au 1<sup>er</sup> septembre. La maîtrise d'œuvre a été attribuée à une entreprise gérée par le maire d'une commune voisine, membre de l'intercommunalité.

Le coût du projet suscite aussi des crispations. « Les montants très importants en jeu (près de 1,1 million d'euros) pour une mare de 3 000 m<sup>2</sup> paraissent difficilement compréhensibles comparés à



**On parle de poste d'observation [...] ! Le résultat sera formidable : on n'aura plus rien à observer**

Philippe Heurtevent, président de l'association Sauvons les Yvelines